

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

| | |
|-------------------------------|--|
| DATE ET HEURE | 10 novembre 2020 à 15h00mn |
| PASSATION DE MARCHÉ N° | DP/QCBS/MCA-M/ES-53-R/Compact-PP-10 |
| LIEU | Par webinaire |
| ENTITE | Agence MCA-Morocco |
| INTITULE DU PROJET | Développement et l'appui à l'expérimentation et à l'évaluation d'un nouveau système d'entretien et de maintenance des infrastructures et des équipements scolaires (O&M) |

1^{ère} partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé, le **10 novembre 2020 à 15h00mn**, une réunion d'information afin de présenter le contenu de la demande de proposition n° **DP/QCBS/MCA-M/ES-53-R/Compact-PP-10** et apporter des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cette demande de propositions.

M. Mohamed El Moumane, Responsable de la « Passation de Marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Ahmed Mahroug « Manager Massar/Entretien et maintenance » du Projet Education Secondaire à l'Agence MCA-Morocco. Ce dernier a exposé brièvement le cadre général de la prestation objet de la réunion et a passé en revue les détails y afférents ainsi que ses objectifs, consistance, durée, livrables et équipes à mobiliser par le prestataire.

Mme. Carole Ravojarison, Senior Procurement Specialist du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC. Elle a également insisté sur les éléments suivants :

- Seule une soumission par voie électronique est acceptée ;
- Les indemnités journalières et les indemnités de déplacement à l'intérieur du pays seront prises en compte dans le prix total du contrat ;

M. Mohamed El Moumane a présenté les dispositions fiscales propres aux procédures de MCC à prendre en considération par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs propositions.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits à l'importation.
- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.
- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.

- L'Agence MCA-Morocco procédera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des non-résidents.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.
- La proposition financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

La présentation PowerPoint exposée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2^{ème} partie de ce rapport.

2^{ème} partie – Questions/Réponses

Q1 : Veuillez nous envoyer la présentation ?

R1 : Oui, la présentation sera partagée avec tous les soumissionnaires enregistrés et publiée avec le PV de cette réunion sur le site de l'Agence MCA-Morocco.

Q2 : En ce qui concerne le Système d'information proposé, est-ce qu'il sera développé en interne et durant les 16 mois, est-ce qu'il sera mis en place et sa performance testée ?

R2 : Il y aura deux options :

Le prestataire étudiera l'opportunité de l'acquisition d'un progiciel existant sur le marché pour l'intégrer dans le système d'information du DEN (SI-MASSAR) ou du développement d'une plateforme propre au DEN.

Dans le premier cas, le prestataire justifiera l'adéquation du progiciel proposé avec le système O&M envisagé et appuiera le DEN et MCA Morocco dans son intégration au SI-MASSAR.

Dans le deuxième cas de figure, le prestataire appuiera le DEN et MCA-Morocco dans (i) l'élaboration du cahier des charges et des spécifications techniques de la plateforme, (ii) le suivi du développement de ladite plateforme en concertation avec la Direction du Système d'Information du DEN (DSI) et (iii) la validation et le test du produit final.

Q3 : Peut-on avoir les modèles des formulaires en version modifiable ?

R3 : Ces formulaires sont disponibles sur le site de l'Agence MCA-Morocco : www.mcamorocco.ma Et seront également partagés avec tous les soumissionnaires enregistrés. Ces derniers recevront aussi les autres documents de demande de propositions : la Demande de Propositions, le Tax Exemption Guidelines et tous les éventuels addendas, bulletins de clarifications, PV de la réunion d'information...

Annexe I : Fiche de présence

Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

Annexe I : Fiche de présence

REUNION DE PRE-SOUMISSION

DP N° : DP/QCBS/MCA-M/ES-53-R/Compact-PP-10

Intitulé : Développement et l'appui à l'expérimentation et à l'évaluation d'un nouveau système d'entretien et de maintenance des infrastructures et des équipements scolaires (O&M)

Entité : Agence MCA-Morocco

Lieu : Webinaire

Date : 10 novembre 2020 à 15h00mn

| NOM | TITRE | ORGANISME | ADRESSE ELECTRONIQUE | SIGNATURE |
|----------------------|----------------------------------|-----------------------|--|---------------|
| Ahmed Mahroug | Manager MASSAR | Agence MCA-Morocco | - | Par webinaire |
| Mohamed El Moumane | Responsable Passation de Marchés | Agence MCA-Morocco | - | Par webinaire |
| Carole Ravojarison | Senior Procurement Specialist | PA-Agence MCA-Morocco | - | Par webinaire |
| Youssef El Kalai | | JESA | Youssef.elkalai@jesagroup.com | Par webinaire |
| Hassan Amidou | Directeur du Développement | SIS Consultants | hassan.amidou@sis.ma | Par webinaire |
| Salah Eddine Bennani | | Mazars | salaheddine.bennani@mazars.ma | Par webinaire |
| Mohammed Safi | Directeur des opérations | GEN.SYS Sarl (BET/C) | cs.genesys@gmail.com | Par webinaire |
| Mourad Tatou | | EPSA (FRANCE) | mtatou@epsa.com | Par webinaire |
| Jalila Kadiri | | EPSA MAROC | Jkadiri@epsa.com | Par webinaire |
| Fatima-Zohra Ba-hmed | | EPSA MAROC | fbahmed@epsa.com | Par webinaire |
| Laila Berchane | | Codagile Maroc | laila.berchane@codagile.com | Par webinaire |
| Imane Berchane | | Robots & More Maroc. | imane.berchane@gmail.com | Par webinaire |
| Aurélia Poher | | Deloitte, Maroc, | apoher@deloitte.com | Par webinaire |
| Anass Nadem | | Deloitte, Maroc | anadem@deloitte.com | Par webinaire |